



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du Mercredi 17 Juin 2015**

Date de la convocation 08 Juin 2015	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes - PAULHAN
<p><b><u>PRÉSENTS</u> :</b> M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN :</b> M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise,  <b>BRIGNAC :</b> M.JURQUET Henri,  <b>CABRIERES :</b> M.MALLET Denis,  <b>CANET :</b> M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René,  <b>CEYRAS :</b> Mme BARRE Berthe,  <b>CLERMONT L'HERAULT :</b> M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULIHERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, M.PONCE Yvan, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie,  <b>FONTES :</b> M.BRUN Olivier,  <b>LIEURAN CABRIERES :</b> M.BLANQUER Alain,  <b>MERIFONS :</b> M.VIALA Daniel,  <b>MOUREZE :</b> M.DIDELET Serge,  <b>NEBIAN :</b> M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie,  <b>OCTON :</b> M.COSTE Bernard,  <b>PAULHAN :</b> M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent,  <b>SALASC :</b> M.COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT :</b> M.RIGAUD Christian,  <b>VALMASCLE :</b> M.VALENTINI Gérald,  <b>VILLENEUVETTE :</b> M.VIDAL Eric.</p>		<p><b><u>PROCURATIONS</u> :</b></p> <p>M.FAVIER Marc à M.REVEL Claude,  Mme OLLIE Sophie à M.RUIZ Salvador,  Mme GREGOIRE Arielle à Mme BLANQUET Elisabeth,  M.VENTRE Philippe à M.LACROIX Jean-Claude,  M.SOULAYROL Alain à M.DIDELET Serge,  M.RODRIGUEZ Joseph à M.COSTES Jean</p>

**Objet : Accueil de loisirs Intercommunal sans hébergement - Convention de prestation de service avec le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Félix de Lodez**

Monsieur VALERO informe les membres du conseil communautaire que le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Félix de Lodez a fait part de son souhait de pouvoir offrir aux enfants de ses administrés fréquentant les ALISH, dix journées pendant les vacances d'été 2015.

Afin de permettre l'accueil de ces jeunes enfants, il est proposé au conseil communautaire un projet de convention à intervenir entre la Communauté de communes du Clermontais et le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Félix de Lodez.

Il précise que cette convention Cette convention a pour objet de définir les modalités pratiques de cette mise à disposition et notamment de fixer les obligations financières qui pèsent sur le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Félix de Lodez.

Cette proposition a reçu un avis favorable de la Commission moyens généraux réunie le 09 juin 2015.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE**

**APPROUVE** la convention de prestation de service à intervenir entre la Communauté de Communes du Clermontais et le Centre Communal d'Action Sociale de Saint Félix de Lodez, telle que présentés ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20150618-2015-06-17-14-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2015  
Date de réception préfecture : 19/06/2015